



La sté DIRECT ENERGIE grade de l'argent qui ne lui appartient pas

Par **kerstpat**, le **21/10/2010** à **17:56**

Bonsoir,
mon n° de client Direct Energie est 100789516

J'ai résilié mon contrat avec Direct Énergie en mai 2010.

Par erreur la somme de 1250 € lui a été viré (erreur de bénéficiaire) en aout 2010 ce que cette société ne conteste pas.

Malgré maints appels au service client, une mise en demeure que mon compte soit crédité au plus tard le 20 octobre, malgré un appel de la Sté d'une personne du siège qui m'a assuré que je recevrai un chèque (? pourquoi un chèque allez savoir)le 21 octobre je n'ai toujours pas été remboursée de cette somme qui est gardée illégalement. Cette sté fait de la résistance abusive et se comporte de manière malhonnête et illégale en ne me remboursant pas.

J'aimerais savoir si je peux faire à part le juge ?
merci

Par **Camille_DE**, le **22/10/2010** à **09:15**

Bonjour Kerstpat ,

Je viens juste de lire votre post et comprenant bien votre situation, je vais faire tout mon possible pour vous aider.

Je transmets de suite votre demande auprès de notre service client.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous au plus vite pour vous informer de celle-ci.

Merci de me faire confiance.

Très bonne journée à vous.

Camille de Direct Energie

Par **kerstpat**, le **22/10/2010** à **09:20**

Bonjour Camille,

Mon problème est résolu.

merci même si ça n'est pas grâce à vous.